VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIARE.

VENTE ATTRAYANTE DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Avantageusement situées et rémunératives —DANS LES— Premier, Deuxième et Quatrième Districts

Succession d'Evelina Davis, Veuve de Louis Mathe, Elizabeth Boubede, Veuve Mazarin J. Carper, et Charles Félix Tricou

vs

JOHN BOUBEDE.

No. 69421—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C."

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur.

Membres de la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 802 Perdido, près de la rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan

MERCREDI, le 8 JUIN 1904

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, à midi.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 2 mai 1904 et le jugement signé en pleine Cour le 6 mai 1904, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci après décrite à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1643 Rue Gravier.

1 UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 405, borné par les rues Gravier, Commune, (Maintenant l'avenue Tulane), les rues Magnolia et Claiborne; le dit lot est désigné par le No 2, et mesurant 28' 6" 2''' de face à la rue Gravier par 109' 1" entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 23 juin 1896, le dit lot commençant à une distance de 57' 2" 3''' de l'encoignure des rues Gravier et Magnolia, et mesurant 28' 6" 2''' de face sur la dite rue Gravier, par 109' 10'' de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe le 14 janvier 1882, à une vente faite par le Shérif Civile pour la Paroisse d'Orléans dans le procès de John Boubede vs Sarah Steele et als. No ...., C. D. C. enregistré dans le livre du bureau des transfert 117, folio 74.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1643 rue Gravier, et comprenant un cottage simple ayant trois chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres, hangar, citerne, latrine. Loué $13 par mois.

1126 Rue Dryades.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'ilet No 277, borné par les rues Dryades, Calliope, Bacchus (maintenant rue Baronne) et Clio; le dit lot mesurant 31' 11" 7''' de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127' 10" 5''' entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe à une vente faite par le Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans le 16 mars 1874 dans le procès de John Boubede vs J. Moynihan, enregistré dans le livre du bureau des transferts 104, folio 340.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1126 rue Dryades et comprenant une résidence à deux étages, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger et vestibule, au premier étage deux chambres et cabinet et escalier. Contigu à la maison principale est une bâtisse à deux étages avec quatre chambres, latrine aux deux étages et dans le fond avec cinq chambres, citerne, etc. Louée $25 par mois.

2129-2131 rue Première.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'ilet No 300, borné par les rues Philip, Première, St Patrick, (maintenant Saratoga) et St David (maintenant Sud Franklin). Le dit lot de terre est désigné par le No 3 et mesurant 30' de face à la rue Première sur 91' 5" de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe à une vente faite le 16 Novembre 1886 par le Shérif Civile dans le procès de Jean Boubede vs. George Flearning, No 18 792 C. D. C., enregistré dans les bureaux des transferts dans le livre 126, folio 439. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos 2129 et 2131 rue Première, consistant en une résidence double à un étage, contenant six chambres, citerne, latrine, etc., et louée $17 00 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

1009-1011 Rue Claiborne.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 206, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Ursulines, mesurant 31' 6" de face à la rue Claiborne sur 106' 6" de profondeur en mesure Anglaise.

Acquis par Louis Mathe de Léon Lavergne et als par acte par devant Octave Morel, ancien notaire, le 23 mars 1867, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 93, folio 117.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1009 1011 avenue Claiborne et comprenant un joli cottage double, ayant trois chambres au rez de chaussée de chaque côté, et une chambre et cabinet dans la mansarde de chaque côté, et une bâtisse à deux étages dans le fond, avec deux chambres de chaque côté, hangar, latrine, etc. Louée $47 par mois.

1128 Rue Claiborne.

5. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 199, borné par la rue Claiborne, le Chemin du Bayou (maintenant rue Hôpital), la rue Robertson et l'avenue Ursulines, mesurant en mesure américaine 26' de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de 55' sur le côté du lot vers l'avenue Ursulines, et 65' sur l'autre ligne de côté et 27' 10" sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 1128 rue Claiborne, et comprenant un cottage simple, ayant quatre chambres au rez de chaussée et deux chambres et cabinet et étage supérieur, citerne, latrine. Louée $13 par mois. D'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer daté le 3 mai 1904 le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne, 55 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Ursulines et 64 pieds 3" 1''' sur la ligne opposée et 27 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Acquis par Louis Mathe de Wm. Joseph Chalon, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 28 février 1854, et dûment enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 64, folio 33.

3301-3303 rue St Philippe

6. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première (ou l'avenue Hagan), les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; les dit lot de terre formant l'encoignure de la rue St Philippe et l'avenue Hagan et mesurant plus ou moins 30' 2" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 86' entre la lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers voyer, daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre A et mesure 28 pieds 0 pouce 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et face à la rue Hagan de 88 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 147, folio 797. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 3301-3303 rue St Philippe, et consistant en un cottage double à un étage, contenant quatre chambres, de chaque côté, citerne, latrines et hangar de chaque côté et loué $16 par mois.

3305-3307 rue Saint-Philippe.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St Jean et contigu à la propriété ci dessus décrite mesurant plus ou moins 32' 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 86' entre lignes parallèles, d'après un croquis et un certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, en date du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre B et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, désignées par les Nos municipaux 3305-3307 rue St Philippe. Louée $14 par mois. Acquise par la défunte veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 147, folio 797.

3309-3311 rue Saint-Philippe.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St Philippe, St John et le Bayou St Jean. Le dit lot de terre mesurant plus ou moins 32' 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur la rue St Jean de 86' entre lignes parallèles, d'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre C et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte pardevant Jules F. Meunier notaire le 10 novembre 1893. Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 3309-3311 rue St-Philippe et consistant en un joli cottage en bois à un étage, contenant trois chambres de chaque côté, aussi citerne, latrine, hangar, etc. Loué $14 par mois.

1013-1015 Avenue Hagan

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464 borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 33' ... à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer daté du 3 mai 1904, le dit lot est ainsi désigné par la lettre D et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds 10 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double à un étage ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar. Loué $14 par mois et est désigné par les Nos 1013-1015 avenue Hagan.

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

1017-1019 Avenue Hagan.

10. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 464 borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St Philippe, St John et le Bayou St John et mesurant plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, le 10 novembre 1893.

Enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797.

Les améliorations sont désignées par les Nos 1017 et 1019 avenue Hagan et consistant en un cottage double en bois à un étage contenant trois chambres, de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John et St Philippe et le Bayou St John; le dit lot de terre mesure plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant les restes d'une bâtisse brulée, designée par les Nos 1021-1023 avenue Hagan. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre F et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, de A. B. Dembrun par acte passé pardevant J. F. Munier, le 10 Novembre 1893. Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

1027-1029 Avenue Hagan

12. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 464, borné par l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, et mesurant plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles.

Acquis par la défunte Vve. Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier notaire le 15 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre G et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1027 et 1029 avenue Hagan et comprenant les restes d'une bâtisse brûlée.

1031 Hagan Avenue

13. Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc; situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet 464 borné par l'avenue Hagan ou rue Première, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; le dit lot mesurant plus ou moins 40' 6" 2''' de face à l'avenue Hagan, 93' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, 101' 3" de profondeur et face à la rue St John et environs 1' 6" de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 42 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan 91 pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc. et loué pour 7,50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti désigné par le No 22; le dit lot mesurant en mesure américaine, 27' 4" de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118' 1" entre ligne parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102, folio 333.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage avec une allée commune la séparant en deux logements chaque logement de deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque logement, citerne et latrine. Le tout loué à $16 par mois. Désignée par les Nos 315 et 317 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de John O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872.

319-321 Rue Galvez.

15. Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Bienville, Conti et Miro, le dit lot de terre est désigné par le No 23 et mesurant en mesure américaine 27' 4" de face à la rue Galvez, sur 118' 1" de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, avec une allée commune au centre le séparant en deux logements, chaque logements contenant deux chambres, une bâtisses dans le fond de deux chambres à chaque logement, citerne, latrine de chaque côté, le tout louée $18 par mois.

Les bâtisses sont désignées par les Nos municipaux 319 et 321 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par acte de la succession de Jno. O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers ancien notaire, le 16 mai 1872, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 102, folio 333.

323-325 Rue Galvez

16. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 24. Le dit lot mesurant en mesure américaine 27' 4" de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118' 1" entre lignes parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folio 333.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de Jno. O'Donnell par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 Mai 1872.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage, avec une allée commune la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne, latrine etc. Louée pour $16 par mois et désignée par les Nos 323 et 325 rue Nord Galvez.

331 Rue Galvez

17. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Conti et Miro désigné par le No 3 de l'ilet No 21, (maintenant l'ilet No 278) et mesurant 27' 4" de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118' 1" entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple retiré de la rue, avec galeries sur la façade et le côté et contenant quatre chambres, citerne, latrine, etc. Loué $5 par mois. Désigné par le No municipal 331 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat à une vente faite par le Shérif Civile au procès de Louis Mathe vs H. M. Stewart, No 42 754 C. D. C. comme il est démontré de l'acte de vente du dit shérif daté le 2 mars 1874 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103, folio 253.

QUATRIEME DISTRICT.

3213 Rue Magasin

18. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rue Magasin, Pleasant, Harmony et Camp désigné comme lot No 0 ... et No 14, le dit lot mesurant 30' de face à la rue Magasin, sur une profondeur de 120' entre lignes parallèles, mesure Anglaise.

Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 149, folio 396.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 3213 rue Magasin et comprenant une bâtisse à deux étages ayant aux rez de chaussée grand magasin salle à manger et cuisine aussi une bâtisse en briques à deux étages dans le fond servant d'entrepot écurie hangar deux citernes etc. au premier étage quatre chambres à coucher dans la maison principale et deux chambres dans la bâtisse du fond. Louée $22 par mois.

Acquis par la veuve Louis Mathe de Louis Robier et Henry E Schreiber par acte de vente pardevant Jules Meunier le 29 avril 1892.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à option des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour des actes de vente, garantis par privilége de vendeur et hypothèque spécial, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans ... et 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets, et assumant le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1904, et de faire un dépot avec l'encanteur de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ayant droit aux loyers seulement du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

JEROME MEUNIER.
CHARLES T. SONIAT, Avocats.
8 mai—8 15 22 29—juin 1 8

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Graham et als vs Benjamin Graham et als.

No 72,786—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

MARDI, 7 JUIN, 1904.

Propriétés de Valeur —DU— Premier District.

Consistant de QUATRE COTTAGES DOUBLES.

Nos 2224-26 rue Calliope, entre les rues Liberté et Howard.

Nos 618-20 rue Howard, entre les rues Poydras et Lafayette.

Nos 2500-02 rue Thalie, à l'encoignure de la rue Freret et

Nos 1409-11 rue Freret, à l'encoignure de la rue Thalie.

Nos 1017-19 rue S. Robertson, entre les rues Euphrosine et Calliope.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI le 7 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, lu et rendu en Cour ouverte le 21 avril 1904, et signé en Cour ouverte le 27 avril 1904, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Howard, Clio et Liberté, désigné par le No 8, sur un plan de C. A. Hedin, daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant d'après ledit plan 30' 6" de façade à la rue Calliope sur une profondeur de 159' 6" 2''' entre lignes parallèles, étant le même acquis par Benjamin Graham Sr. par achat de Mlle Helen R. Giles, d'après l'acte passé pardevant Benjamin Ory, notaire, daté le 23 décembre 1893 et enregistré dans le livre du bureau des transferts 178, folio 101.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Liberté et Howard, désignées comme lots Nos 9 et 10; le lot No 9 d'après un plan fait par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 septembre 1834, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, comme plan No 42, mesurant 27' 3" 5''' de face à la rue Howard sur une profondeur de 107' 10" entre lignes parallèles, et le lot No 10 d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 avril 1844, déposé comme plan No 101 des minutes dudit F. Grima, ancien notaire, mesurant 27' 3" 5''' de face à la rue Howard sur 107' 6" 6''' de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Benjamin Graham Sr. par achat de Santo Oteri et Salomon Reinach, par acte passé pardevant Benjamin Ory notaire, daté le 12 février 1897, et enregistré dans le livre des transferts 164, folio 326.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Freret et Locust, désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855 et déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant 31' 7" 7''' de face à la rue Thalie sur 100' de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Thalie et Freret, étant la propriété acquise par Benjamin Graham, Sr., par achat de la succession de Wilhelmina Justus, par acte passé pardevant Frank Zengel, notaire, daté le 23 juillet 1896 et enregistré dans le livre des transferts 160, folio 704.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances, droits voies, privilèges, etc., situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 16, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Solis, ou Locust et Mashnsel, ou Magnolia. Le dit lot mesurant 229 pieds de face à la rue Solis ou Locust sur 126' 7" 2''' de profondeur, le tout conformément avec un plan annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel notaire, daté le 19 avril 1851 étant la même propriété acquise par Benjamin Graham, Sr. par achat de la succession de Henry Fassmann, par acte passé pardevant R. J. Kerr, notaire, le 18me jour de septembre 1871 et enregistré dans le livre des transferts 100 folio 247.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de un et deux ans, avec les clauses usuelles de sécurité, liens etc.; les billets portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date jusqu'à la maturité ou paiement de la vente, devant être passé pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGER, Encanteur, No 846 rue Commune.
Hermann Michel, Benjamin R. Ory, avocats.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 5 7

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités ésultats.
Bureau 633 Place Commerciale

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Premier District, Dans un Centre de Résidence et de Manufacture.

MARDI, le 28 JUIN

Succession de Hugh Murphy.

No 73,117—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 28 juin 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 24 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Delord, Foucher, [maintenant Constance] et Poeyfarré, ledit lot est désigné par le numéro dix, sur un plan fait par George N. Dunbar, voyer, le 12 novembre 1846 déposé comme plan 46 dans le livre des plans No deux de W. Christy, ancien notaire, ledit lot formant l'encoignure des rues Magasins et et Poeyfarré et mesurant vingt-quatre pieds cinq pouces et deux septième de pouces de face à la rue Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Poeyfarré, entre lignes parallèles (mesure américaine) et est borné dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur de laquelle il a le droit d'usage en commun avec d'autres lots d'après le dit plan.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, ET EMPLACEMENT D'AFFAIRES A L'ANGLE DES RUES POEYFARRE ET MAGASIN, MAINTENANT OCCUPEE COMME UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES et louée pour $25 par mois et contenant environ 10 chambres cour briquetée et hangar dans le fond.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Saulet, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro 31, ancien numéro, maintenant ilet 238, nouveau numéro borné par les rues Calliope, Carondelet, (autrefois Appolon) Baronne autrefois Bacchus) et Clio; ledit lot étant la moitié du lot numéro six dudit ilet, et ayant en mesure française trente pieds de face à la rue Calliope sur cent cinquante pieds de profondeur, ladite portion dudit lot No six étant la plus près de la rue Carondelet, d'après le plan fait par P. Cassanovas, le 17 septembre 1842 et déposé pour références en l'étude de Theodore Zineant ancien notaire en cette ville.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA DEMEURE DOUBLE EN BOIS A DEUX ETAGES 1716 ET 1720 RUE CALLIOPE ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, contenant de chaque côté 4 chambres, salle à manger et cuisine et grandes citernes. Est louée à des locataires payant promptement.

3° Un certain lot de terre situé dans ladite ancienne municipalité No deux, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hunter, Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters), Tchoupitoulas et Thalie, ledit lot de terre est désigné par le No un et formant l'encoignure des rues Hunter et Nouvelle Levée ou Sud Peters et mesurant vingt pieds de face à la rue Nouvelle Levée ou Sud Peters sur quarante sept pieds un pouce et deux de profondeur et façade à la rue Hunter et quarante huit pieds dans le fond, d'après le devis d'un plan fait par A. ... d'Hemécourt, voyer, daté le 27 avril 1843 et annexé à un acte passé en l'étude de William Y. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1844, ladite propriété étant une subdivision du lot No un.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT L'EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE A L'ANGLE DES RUES SUD PETERS ET HUNTER le centre du coton et des manufactures de la ville. Un grand magasin et cuisine au rez de chaussée et 3 chambres au premier.

4° Un certain lot de terre situé étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Delord, Constance et Annonciation, sur le côté nord de la rue Poeyfarré entre les rues Constance et Annonciation et désigné par le No un sur un devis d'un plan fait par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne deuxième municipalité de cette ville, le 23 janvier 1841 et annexé à un acte en l'étude de Félix Grima, un notaire en cette ville, sous la date le même jour, ledit lot étant aussi désigné par le numéro municipal douze, et mesurant vingt pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de huit pieds traversant de la rue Annonciation à la rue Foucher et commune à ce lot et à d'autres lots.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA BATISSE EN BRIQUES 917 RUE POEYFARRE, comprenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger et cuisine, et 5 chambres à coucher au premier étage grande cour entièrement briquetée et s'ouvrant sur une allée dans le fond.

5° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Foucher, Delord et Poeyfarré, désigné par le No cinq sur un plan fait par C. Girard et Castaing, architectes, le 23 avril 1851, déposé en ce bureau comme plan No 21; ledit lot mesurant en mesure américaine dix neuf pieds six pouces et quatre lignes de face à ladite rue Magasins sur cent treize pieds, deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de onze pieds et pt pouces de largeur, de laquelle ledit lot a l'usage en commun avec d'autres lots, lequel dit lot de terre formant partie du lot désigné par le No Six.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1016 RUE MAGASIN, retirée de la rue avec barrière en fer et contenant vestibules au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger, cuisine, et 4 chambres à coucher au premier étage cour briquetée et s'ouvrant sur une allée dans le fond; maintenant louée au taux de $20 par mois.

6° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville sur le côté nord de la rue Poeyfarré entre les rues Foucher et Annonciation, ilet de la rue Delord, désigné comme lot No quatre et mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE A DEUX ETAGES, 827 RUE POEYFARRE, contenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, le gaz partout, salons doubles, antichambre, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, 5 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage. La cour est pavée et s'ouvrant sur une allée dans le fond.

7° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville sur le côté nord de la rue Poeyfarré, entre les rues Foucher et Annonciation, ilet de la rue Delord, désigné par le numéro cinq et mesurant vingt pieds neuf pouces quatre lignes de face à la rue Poeyfarré, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 923 RUE POEYFARRE, et contenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger et cuisine, et 5 chambres à coucher au premier étage, la cour est entièrement pavée et s'ouvrant sur une allée dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en billets garantis par hypothèque et lieu de vendeur sur la propriété vendue, payables en 1 et 2 ans après date portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de ville et d'Etat de 1904; faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. J. O'Connor, avocat.
26 mai—26 29—juin 5 12 19 26 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72 806—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. N. Whitmore, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 26 mai—26 29—juin 4.

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

Laiterie Liberté ! Laiterie Liberté !

La Propriété de HUGO WALTHER.

La vente a lieu parce que l'on se retire des affaires.

MARDI, le 7 juin 1904, à 11 heures A. M.,

A l'encoignure des rues Troisième et Liberté, comme suit:

24 vaches Jersey, Holstein et Durham, toutes la tières. 3 bons chevaux de travail, 1 wagon à lait, 1 charette à lait, 1 wagon à fourrage, 1 glacière, une auge à manger, 4 jeux de harnais, un jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

L'acquéreur acquérant pour un grand montant aura la clientèle gratis.

Conditions de la vente—Toutes sommes au-dessous de Cent Dollars comptant; au dessus de ce montant, quatre mois de crédit avec bonne sécurité.

E. S. COBB, Encanteur. Chars de l'avenue Peters à la vente.
28 mai—29 31—juin 2 5 7

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Rémunérative. COTTAGE DOUBLE, 301 et 303 rue Broad, coin Palmyre.

In re McCloskey et als vs McPeake et als No 73,037—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté le 20 mai 1904 je vendrai à l'enchère publique.

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là dessus y appartenant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et l'allée Jane, ledit lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad sur la même largeur dans le fond et sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de 101 pieds et 9 pouces, et 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues Broad et Palmyre.

2° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 605, borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'allée Jane, désigné par le No 2 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 1 et une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 3. Les améliorations comprennent un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, un grand lot sur un côté, citernes, hangars, etc. Bien loué et rapportant $180 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement garantis par lien spécial de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, les clauses d'assurances, etc. et que l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1904. L'acte de vente pardevant J. M. Queyrouze notaire, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur
22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

DEUX COTTAGES DOUBLES. 824, 826, 830 et 832 rue Belleville, Alger.

Deux Beaux Lots à l'encoignure de la rue Palmyre et l'Allée Jeanne

Succession de John Kilroy.

No 73 332—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 12 mai 1904 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Kilroy, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant situés dans le premier district de cette ville désignés comme lots 24 et 25 de l'ilet No 605 borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jeanne, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

Le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et l'allée Jeanne, maintenant lots Nos 52 et 53 du dit ilet, acquis par le dit John Kilroy de la succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

2° Un certain lot de terre et toutes améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances de cela, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Jackson (maintenant Slidell), Elmire et rue Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant Belleville) par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent le joli cottage double Nos 824 et 826 rue Belleville, contenant 3 chambres de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 8, de l'ilet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville) Jackson (maintenant Slidell); Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant la rue Belleville) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations consistant d'un joli cottage double Nos 830 et 832 rue Belleville, de trois chambres et cuisine de chaque côté. Le tout offrant une excellente occasion pour le placeur de petits moyens. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été achetées par ledit Jno Kilroy, de ladite succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte passé pardevant Wm H Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de 8 pour cent jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et toutes les clauses de sécurité et devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904; les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Lewis, notaire, un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, encanteur.
J. J. O'Connor, avocat.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double Bien Loué,

2616 et 2618 rue Iberville,

Entre les rues Broad et Dorgenois. Dans un voisinage agréable s'améliorant rapidement.

In Re Succession de Madeline Zahn, veuve d'Anthony Tommasseo.

No 72,243 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, LE 14 JUIN 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D Cour Civile de District, daté le 9 mai 1904, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville et désignée comme lot No 17, de l'ilet No 45, borné par les rues Iberville [autrefois Douane], Canal, Broad et Dorgenois, ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur de 150 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double Nos 2616 et 2618 rue Iberville, retiré de la banquette et contenant galerie sur la façade et quatre chambres de chaque côté, dans la cour du fond se trouvent hangar, citerne, etc., si vous désirez un bon placement, le voici.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. E. Hébert, notaire; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Forge et Résidence, 1917 rue Phillip, Cottage double 2229 et 2231 rue Sud Remparts

Succession de Louis Lay.

A l'Encan, JEUDI, le 9 juin 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 73,163, dans l'affaire de la succession de Louis Lay à l'enchère publique il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Dryades et Laurent ou Sud Remparts, désigné par le No 10 sur un plan déposé parmi les registres de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 75 du livre des plans No 2 et mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Philip sur 125 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Dryades et 122 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 11, et 32' en largeur dans le fond.

Les améliorations consistant en une forge et résidence et connues comme No 1917 rue Philip.

2° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Saratoga et Sud Remparts, et désigné par le No 10 sur un plan déposé en l'étude de Andrew Hero Jr. notaire sur le plan No 73 ... et mesurant 3? pieds de face à la rue S. Remparts sur 126 pieds 4 pouces de profondeur.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2229 et 2231 rue Sud Remparts.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en billets des acquéreurs payable en un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes pour l'année courante de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs et le transfert des assurances, etc.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9.

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Thomas J. Cook et als vs Francis Cook et als.

No 72,761 — Cour Civile de District Division D.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 331 rue Carondelet—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Ste Marie dans l'ilet No 343 borné par les rues Howard, Poydras, Liberté et Lafayette désigné par le No 1 et mesurant, en mesure américaine 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 8 pouces de profondeur.

No 652 rue Howard. Les améliorations comprenant un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres. Dans la cour est un hangar, citerne, etc. Dans le fond est un cottage contenant deux chambres, citerne, etc. Contigu à cette propriété sur la façade est une boutique No 650 rue Howard, bon pour emplacement de commerce.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette sur un plan de Hugh Grant, le 3 décembre 1839 et mesurant, en mesure américaine, 21 pieds 10 pouces de face à la rue Lafayette sur 68 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et un certain morceau ou portion de terre dans le même ilet désigné comme une partie des lots 1 et 2 sur le plan ci-dessus mentionné, mesurant 8 pieds de face à la rue Lafayette sur 45 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur.

No 1417 rue Lafayette, les améliorations comprenant une demeure à deux étages contenant 7 chambres. Dans la cour sont la cuisine, citerne, etc.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard Lafayette, Poydras et Liberté, et mesurant 16 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Howard sur 107 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

No 634 rue Howard, les améliorations comprenant un cottage simple contenant 4 chambres et galerie. Dans la cour un hangar, une citerne etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante 1904, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire.

Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur.

Les plans des diverses bâtisses sont maintenant exposés à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, et pour tous renseignements s'adresser au bureau de WILL J. MORGAN Encanteur, No 331 rue Carondelet.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. D. Moody & Co., Ltd., Geo. S. Koschell, transféreur, vs Nicholas Henecho.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 juin 1904, à 11 h a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet No 400 borné par les rues Salcedo, Gayoso, Bienville et Conti, lequel lot est désigné par le No 10, sur le croquis No 4 annexé à un acte de Jas D. Augustin, ancien notaire, daté le 16 mars 1869 et mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, acquis par le défendeur de S. Rohle, par acte de Théo. Guyol, ancien notaire daté le 8 août 1877. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Chas F. Claiborne, avocat pour les plaignants.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14